

PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE L'I.P.F.C. BRABANT WALLON

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Un enseignement pour tous...

Organisé en journée et en soirée, l'enseignement de promotion sociale (EPS) est un enseignement pour adultes, mais également pour jeunes à partir de 15 ans sous certaines conditions. Il s'inscrit dans la dynamique de l'éducation tout au long de la vie, et offre un éventail de formations, organisées d'une manière permanente ou occasionnelle, de niveau secondaire ou supérieur. Ces deux finalités, fixée par le décret du 16 avril 1991 sont les suivantes :

- *concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle (développement des personnes ;*
- *répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels (besoins de la société).*

Ce décret a été modifié une première fois par un nouveau décret du 14 novembre 2008 visant à favoriser l'intégration de l'enseignement supérieur de promotion sociale à l'espace européen de l'enseignement supérieur. Le Décret du 20 juin 2013 l'a enrichi une seconde fois en portant diverses mesures en matière d'enseignement de promotion sociale (définition des organes de pilotage et mise en place de l'e-learning).

L'Institut provincial d'enseignement de Promotion sociale et de Formation Continué de la Province du Brabant wallon appartient à l'enseignement officiel subventionné non confessionnel organisé par un pouvoir organisateur et subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le pouvoir organisateur de l'I.P.F.C. est la Province de Brabant Wallon. Ce pouvoir organisateur fait partie du CPEONS, qui est l'organe de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs d'enseignement reconnu par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et qui organise, sous l'égide des communes, des villes, des provinces et de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles- Capitale un enseignement public, géré par des mandataires politiques démocratiquement élus.

L'enseignement de promotion sociale dispensé à l'I.P.F.C. Brabant wallon présente les atouts suivants :

- **la souplesse** : le découpage de cet enseignement en modules permet à chacun, en fonction de son profil et de ses objectifs, d'y trouver une formation qui mène à une certification reconnue;
- **la certification** : l'enseignement de promotion sociale est organisé en "unités d'enseignement" (UE) éventuellement capitalisables pour l'obtention d'un titre de "section " après réussite d'une épreuve intégrée. La réussite d'une UE donne droit à une attestation de réussite. La réussite d'une section est sanctionnée, au niveau de l'enseignement secondaire, par un certificat (ex : CESS) ou un certificat de qualification (CQ) et, au niveau de l'enseignement supérieur, par un diplôme (brevet d'enseignement supérieur, bachelier et master);
- **la validation des acquis de l'expérience** : dans l'enseignement de promotion sociale, le Conseil des études est autorisé à prendre en considération les capacités acquises en dehors de l'enseignement (expérience professionnelle, formation personnelle...), pour l'accès aux études, leur déroulement et leur sanction;
- **l'ouverture** : l'I.P.F.C. Brabant wallon a de nombreux partenaires institutionnels ou issus du monde de l'entreprise qui lui permettent d'assurer des formations concrètes et pratiques aux étudiants mais aussi d'assurer des formations multiples et variées qui peuvent même répondre à des besoins temporaires et/ou urgents;
- **la mise en place d'une pédagogie inclusive** : elle prend en compte les différentes difficultés rencontrées par les étudiants, générées par un handicap psychique ou physique;
- **la mise en place d'un suivi pédagogique personnalisé** : une personne de référence est désignée pour coordonner l'ensemble des activités d'enseignement liées à l'encadrement, aux périodes supplémentaires, à la valorisation des acquis d'apprentissage, au suivi pédagogique, aux conseils des études et à l'expertise pédagogique et technique.
- **la volonté d'amélioration continue de la qualité** : notamment au niveau de l'enseignement supérieur, par la participation aux procédures d'évaluation de la qualité en collaboration avec l'AEQES.

Au sein de notre établissement, nous suivons individuellement les étudiants en difficulté, afin de leur offrir une aide adaptée à leurs besoins et ce, en toute confidentialité.

Pour ce faire, nous usons des possibilités offertes par l'Enseignement Inclusif et le Plan Individuel d'Apprentissage spécifique à la promotion sociale.

L'enseignement Inclusif vise à permettre à un étudiant aux besoins spécifiques de poursuivre sa scolarité dans un enseignement ordinaire moyennant la mise en place d'aménagements raisonnables d'ordre matériel, pédagogique et/ou organisationnel.

Ce processus est mis œuvre par l'accessibilité de nos locaux pour les personnes à mobilité réduite et par la mise en place d'un projet individualisé à la demande de l'étudiant. Ce projet sera basé sur un accompagnement de l'étudiant dans sa "spécificité"

durant l'ensemble de sa formation tout en prenant en compte les caractéristiques, les limites et les moyens de l'enseignement de promotion sociale.

Le PIA¹ vise l'accès à la réussite en prenant en compte les observations des différents acteurs du processus d'apprentissage. Il est mis en place de façon généralisée dans les formations rencontrant le plus de difficultés mais également, à la demande d'étudiants d'autres sections.

Notre approche s'accomplit tant par le biais de cours de méthodologie de l'apprentissage que par une analyse individuelle et régulière du cursus de l'étudiant, afin de permettre les ajustements nécessaires. Les réunions d'équipe régulières, les séminaires d'accompagnement aux stages et aux épreuves intégrées, les rendez-vous individuels et les remédiations proposées sont autant d'exemples d'activités mises en place par des personnes ressources au sein des diverses sections et qui font partie du suivi individualisé proposé aux étudiants.

Notre PIA permet donc d'établir un bilan général incluant les complications spécifiques à la promotion sociale, et ouvre de nouvelles perspectives aux étudiants en leur offrant des pistes de solutions non explorées jusque-là.

L'I.P.F.C. est inscrit dans un processus d'amélioration continue de la qualité. Au niveau de son Enseignement supérieur et pour ses Bacheliers, l'établissement est soumis aux procédures d'évaluation de la qualité de la Fédération Wallonie-Bruxelles, confiées à l'Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement supérieur (AEQES). Les phases de ces évaluations sont les suivantes:

- Audit interne avec rédaction d'un rapport d'auto-évaluation;
- Audit externe mené par des experts indépendants, qui donne lieu à un ensemble de constats et de recommandations repris au sein d'un rapport final de synthèse;
- Publication d'une analyse transversale des cursus évalués;
- Publication par l'établissement d'un plan de suivi des recommandations faisant suite aux constats réalisés par le croisement de ces regards internes et externes.

Une gamme de formations diversifiée...

L'I.P.F.C. Brabant wallon propose une gamme très vaste de formations organisées suivant un horaire généralement compatible avec une activité professionnelle. Nos formations visent tant les niveaux secondaires inférieur et supérieur que le niveau d'enseignement supérieur de type court. Nous sommes spécialisés dans les domaines suivants :

Au niveau de l'enseignement supérieur de type court :

- *Secteur économique*
- *Secteur de l'éducation*

¹ Plan individuel d'apprentissage

Au niveau de l'enseignement secondaire supérieur :

- *Secteur économique*
- *Langues*
- *Formation générale*
- *Service aux personnes*
- *Sciences administratives*

Au niveau de l'enseignement secondaire inférieur :

- *Secteur économique*
- *Langues*
- *Formation générale*
- *Service aux personnes*
- *Secteur technique*

L'I.P.F.C. Brabant wallon est un établissement en constant développement, qui accueille de plus en plus d'étudiants. L'I.P.F.C Brabant wallon se situe sur différentes implantations : Nivelles, Tubize, Waterloo, Wavre et Jodoigne. Le site de Nivelles a connu un grand changement en 2008 puisqu'il a pu quitter les locaux qu'il partageait auparavant avec l'Institut Provincial des Arts et Métiers pour intégrer un bâtiment passif flambant neuf. La Province du Brabant wallon, pouvoir organisateur de l'I.P.F.C., a voulu pour les étudiants de l'enseignement de promotion sociale un bâtiment d'avant-garde, basse énergie, respectueux de l'environnement, spacieux et confortable. C'est dans ce cadre moderne et dans nos autres sites que nous accueillons environ 1500 étudiants, les professeurs sont au nombre de 60, et les experts de 20.

2. PROJET PÉDAGOGIQUE

Cette partie s'inspire du projet pédagogique de la Province du Brabant wallon, lorsqu'il précise : "L'enseignement provincial est un enseignement officiel neutre, soucieux de qualité, proche et ouvert à tous, tourné vers l'entreprise, imprégné du monde qui l'entoure et favorisant le développement de citoyens libres, tolérants et responsables".

Le projet pédagogique de l'IPFC s'articule autour des trois axes de savoir, que sont le savoir proprement dit (les connaissances), le savoir-faire (les techniques à maîtriser) et le savoir-être (les attitudes et comportements).

C'est dans l'interaction et l'interrelation de ces trois éléments que se définit l'orientation de notre projet pédagogique.

2.1 L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

Au sein de chaque section d'enseignement organisée par l'IPFC, la matière est constituée d'un certain nombre d'unités d'enseignement, regroupant les différents cours dispensés.

La réussite de chaque unité d'enseignement est définitivement acquise, ce qui permet à l'étudiant d'étaler sa formation dans le temps, lui donnant la possibilité de suivre les

cours à sa meilleure convenance, en tenant compte de ses disponibilités. Cette disposition s'intègre bien dans l'esprit de l'enseignement de "promotion sociale".

Le programme des cours dispensés au sein de l'IPFC se fonde sur la notion de capacités terminales, ou encore « acquis d'apprentissage ». Ceux-ci se déclinent en un certain nombre de critères, tenant compte de la spécificité de chaque capacité, et de l'objectif concret à atteindre pour pouvoir considérer la matière traitée comme étant acquise.

Afin d'estimer la qualité et la profondeur des connaissances acquises, des évaluations viennent ponctuer la formation. Elles sont de deux types.

D'une part, l'évaluation "formative" rend compte des connaissances acquises en cours de formation. Elle se situe ainsi dans la perspective d'une évaluation continue, permettant à l'étudiant de s'assurer qu'il s'approprie bien la matière, mais lui donnant également l'occasion d'approfondir certains éléments insuffisamment maîtrisés. C'est en ce sens que l'on parle d'une évaluation "formative", car elle se situe dans le prolongement du cours et fait partie intégrante de celui-ci.

D'autre part, l'évaluation "certificative" vient sanctionner les acquis d'apprentissage, au terme de la formation. C'est elle qui permet de définir la réussite de l'unité d'enseignement, ou son échec.

Tous les acquis d'apprentissage doivent être atteints pour que le Conseil des Etudes délivre l'attestation de réussite de l'unité d'enseignement.

En cas d'échec, une seconde session est organisée.

En cas d'échec en seconde session l'étudiant, informé des modalités de recours, peut s'il le souhaite introduire un recours.

L'accent est particulièrement mis sur la régularité du présentiel des étudiants (présences, retards, départs anticipés, ...).

L'IPFC établit le lien entre les études et le milieu professionnel en encourageant les visites, conférences, débats avec des experts, ...

Un professeur "ressource" est désigné pour chaque section afin que celui-ci puisse être l'interlocuteur privilégié des étudiants pour tout questionnement, lien avec la Direction, communication d'ordre général, ...

2.2 LES STAGES ET LE TRAVAIL DE FIN D'ETUDES

La formation, dans certaines sections, se prolonge et s'enrichit de stages réalisés par l'étudiant.

Ceux-ci lui permettent de mettre en pratique les connaissances acquises aux cours et d'expérimenter ses compétences, dans ce qui sera, à terme, son environnement professionnel.

Les stages sont de trois types : observation, insertion et intégration.

A l'issue d'une formation, l'étudiant réalisera un travail de fin d'études, appelé aussi "épreuve intégrée". Dans ce but, il rédigera, sur un sujet de son choix en rapport avec sa formation, un travail abordant les aspects théoriques et pratiques du sujet traité.

L'étudiant s'attachera à mettre en évidence les liens existants entre ces deux aspects. Pour ce faire, il sera aidé par un promoteur (chargé de cours), qui le guidera dans son analyse et dans la façon de présenter celle-ci. Ce sera également l'occasion d'intégrer dans ce travail, l'ensemble des connaissances acquises tout au long de la formation. Ce travail rédactionnel se prolongera par une défense orale devant un jury composé de la Direction, d'experts externes à l'Établissement et des chargés de cours. Des répétitions de cette prestation orale seront organisées dans le but d'aider au mieux l'étudiant dans la présentation de cette épreuve, en lui donnant les conseils appropriés.

Dans certaines sections, ce travail rédactionnel peut être remplacé par une mise en situation imposée aux étudiants.

3. PROJET ÉDUCATIF

Notre projet éducatif définit nos intentions et les attitudes éducatives communes que nous promouvons au sein de l'établissement.

Les valeurs prônées par notre établissement sont mises en évidence à travers les points suivants :

- *la neutralité de l'enseignement,*
- *le souci de la qualité,*
- *la participation de chaque partenaire,*
- *la proximité,*
- *l'ouverture et l'accessibilité à tous,*
- *l'orientation vers le monde de l'entreprise,*
- *la formation de citoyens libres, tolérants et responsables,*
- *le suivi et le respect individuel des spécificités socio-culturel de chaque étudiant.*

3.1 LA NEUTRALITE DE L'ENSEIGNEMENT

Les équipes pédagogiques de l'IPFC sont tenues au respect des convictions personnelles de chacun et à promouvoir l'égalité et la justice sociale dans un souci de principe démocratique. Chaque étudiant est reconnu et considéré quel que soit son identité.

Les professeurs, ainsi que les étudiants, doivent faire preuve de tolérance et d'objectivité dans le cadre des cours et au sein de l'établissement.

A l'aide des professeurs, les étudiants sont encouragés à aborder tous les aspects des différentes problématiques. Ils expriment librement leur opinion dans le but de favoriser leur esprit critique et de réfléchir avec discernement. La diversité des idées est acceptée et la vérité est recherchée par des réflexions.

3.2 LE SOUCI DE LA QUALITE

Un de nos objectifs est de faire en sorte que les étudiants puissent s'impliquer dans la vie de leur établissement à travers du choix du délégué de classe, le conseil des études et le comité de qualité.

L'IPFC offre un suivi personnalisé aux étudiants lors des stages et de la réalisation de leur TFE. Des coordinateurs de section sont également disponibles, nous veillons à favoriser les échanges. A cet effet, différents dispositifs sont prévus : des équipes pédagogiques favorisant la transversalité, la formation continue des professeurs (en collaboration avec l'IFC), le dialogue constant avec les acteurs de terrain pour adapter le contenu des formations aux réalités du monde du travail, l'intervention de spécialistes de terrain via des conférences.

En outre, nous pouvons noter : un partenariat avec d'autres écoles pour l'échange de bons procédés et les jurys d'épreuve intégrée, la participation à des groupes de travail pour projets inter-réseaux (ex. e-learning) mais aussi un secrétariat efficace et un bâtiment performant et accueillant possédant toute la technologie nécessaire (locaux informatiques modernes et nombreux, accès wifi gratuit dans tout l'établissement, tableaux pédagogiques interactifs).

3.3 LA PARTICIPATION DE CHAQUE PARTENAIRE

Un système d'écoute et de dialogue constant est mis en place avec les étudiants mais aussi avec les différents partenaires de l'école (entreprises, hôpitaux, Mire, Forem, ADEPPI). Nos étudiants participent à des salons étudiants et des salons emploi/formation.

3.4 LA PROXIMITE

Il existe une synergie avec tous les établissements de promotion sociale situés en Brabant wallon en vue d'éviter les concurrences stériles entre sections faisant double emploi. De ce fait, des co-organisations de sections sont effectuées.

3.5 L'OUVERTURE ET L'ACCESSIBILITE A TOUS

L'établissement est ouvert à tous, quel que soit le sexe, l'origine, la culture, les convictions politiques, philosophiques ou religieuses.

Dans un souci de pluralité, de démocratie et de solidarité, l'établissement propose la gratuité des formations pour les demandeurs d'emploi et un prix modique pour les autres. Pour le niveau secondaire, le prix est compris entre 26€ à 201€ l'année et pour l'enseignement supérieur, le prix varie de 26€ à 295€ l'année. Les étudiants peuvent avoir droit aux "congés éducation payés" selon certaines conditions.

L'établissement collabore également avec des organismes de remise à l'emploi ou des cellules de reconversion.

3.6 L'ORIENTATION VERS LE MONDE DE L'ENTREPRISE

Afin d'établir une cohérence entre les formations et le monde du travail, le professeur en charge de l'unité d'enseignement accompagne les étudiants dans leur recherche de stage et se rend, dans la mesure du possible, sur place.

L'établissement participe à différents groupes de travail et commissions en lien avec l'emploi et la formation. Dans ce cadre, des visites d'entreprises sont effectuées afin qu'un soutien aux projets de création d'entreprise (connaissances de gestion). L'institution est à l'écoute des entreprises pour être au courant de leurs besoins spécifiques et nous travaillons en collaboration avec le FOREM.

3.7 DES CITOYENS TOLERANTS, LIBRES ET RESPONSABLES

Nous encourageons les étudiants à dialoguer et incitons toutes démarches de questionnements, de recherches d'informations, de réflexions ou encore de prises de décisions.

Il nous semble important d'éduquer à l'esprit critique et au sens des responsabilités. Nous privilégions l'honnêteté intellectuelle ainsi que la remise en question. Nous sommes, de ce fait, en collaboration avec l'extérieur pour favoriser la citoyenneté responsable.

3.8 CONCOURIR A L'EPANOUISSEMENT PERSONNEL

L'accent est mis sur les capacités individuelles de l'étudiant, de ce fait son épanouissement personnel est important, nous prôtons donc la culture de la réussite et le développement de l'estime de soi.

D'une part, nous contribuons au développement des capacités relationnelles de l'étudiant, dans un esprit démocratique en favorisant les rapports sociaux entre individus de milieux socio-culturels différents et en encourageant les travaux de groupe et l'élaboration de projets communs.

D'autre part, nous nous attachons au développement des capacités professionnelles de l'étudiant. Chacun est amené à devenir un professionnel capable de construire ses savoirs, savoir-faire et savoir-être ; de s'insérer dans la vie économique, sociale et culturelle ; et de contribuer à l'évolution de la profession, en tant qu'acteur responsable, critique et créatif.